



Le pot, la fleur et la floraison

POINT DE VUE DES
ADOLESCENT.ES SUR LES
INTERVENTIONS OFFERTES EN
GARDE OUVERTE ET FERMÉE

Conférence offerte dans le cadre de l'activité LSJPA; De la théorie à la pratique (IUJD, MJQ et MSSS)

Par

- Isabelle F.-Dufour, Phd, professeure titulaire en psychoéducation à l'Université Laval;
- Natacha Brunelle, Phd, professeure titulaire en psychoéducation à l'UQTR;
- David Henry, Directeur de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec;
- Luna Lhamouine-Molto, étudiante à la maîtrise en criminologie à l'Université Laval.

14 mai 2025, en ligne

La perception des jeunes judiciarisés est-elle importante? Ce qui est documenté

OUI! Pour :

1. Améliorer l'efficacité des interventions

Si une intervention est perçue comme injuste, inutile ou stigmatisante par les jeunes, elle risque d'être rejetée ou simplement inefficace. Comprendre leur point de vue permet d'ajuster les méthodes pour qu'elles soient mieux acceptées et donc plus efficaces.

2. Développer des programmes plus adaptés

Les jeunes vivent des réalités très diverses selon leur milieu, leur culture et leurs expériences personnelles. Leur perception offre des informations précieuses pour concevoir des interventions qui répondent réellement à leurs besoins spécifiques.

3. Promouvoir une justice plus équitable et plus humaine

Respecter la parole des jeunes contrevenants est aussi une question de respect des droits fondamentaux. Cela contribue à une justice plus respectueuse de leur dignité, essentielle pour une réinsertion durable.

4. Évaluer l'impact réel des interventions

Les indicateurs traditionnels (taux de récidive, etc.) ne suffisent pas toujours à comprendre si une intervention fonctionne vraiment. Les perceptions des jeunes offrent une autre dimension d'évaluation : leur ressenti de changement, leur sentiment d'avoir été soutenus, compris ou au contraire abandonnés.

5. Favoriser l'engagement et la responsabilisation

Lorsqu'on donne une voix aux jeunes, ils se sentent écoutés et considérés. Cela favorise leur engagement actif dans le processus de réhabilitation et leur responsabilisation face à leurs actes.

6. Renforcer la relation éducative et de confiance

Une intervention est d'autant plus efficace qu'elle repose sur une relation de confiance. En intégrant leurs perceptions, on montre aux jeunes qu'ils sont partenaires du processus, et non de simples « objets » d'intervention.

Plan de la présentation



LE POT: point de vue des jeunes sur ce qui ne fonctionne pas en garde fermée

Explication théorique de ce qui fonctionne moins bien en garde fermée

LA FLEUR; point de vue des jeunes sur ce qui fonctionne en garde fermée

Explication théorique de ce qui fonctionne mieux en garde fermée

LA FLORAISON: pistes d'intervention sur ce qui pourrait être fait autrement pour favoriser la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes qui sont passibles d'une garde fermée.

À partir des données du projet 1A du programme de recherche en partenariat *(RÉ)S0 16-35*

- Dans le cadre de l'axe 1 sur le **point de vue des jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans concernant leur parcours et leur trajectoire de services**
- Entretiens qualitatifs semi-dirigés, deux temps de mesure
- Analyse thématique
- 140 personnes au T1 (2018-2020), 67 au T2 (2020-2022)
- Sous-échantillon pour cette présentation:
 - **30 jeunes LSJPA de 16 à 18 ans ayant vécu la garde fermée sur les 33 en LSJPA**
 - dans les régions de Montréal, Mauricie-Centre-du-Québec et Capitale-Nationale

Voir chapitre 2 (méthode) du livre :

F.-Dufour, I., Brunelle, N., C.-Dubé, R. et Henry, D. (2024). *Désistement et (ré)intégration sociocommunautaire : L'expérience de jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans*. Collection Devenir Adulte. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

Le pot





Des punitions, peu de renforcements positifs

- (Intervieweur) Y'a des choses que tu n'as pas aimées ? « C'est pas mal juste le temps à reprendre. Quand j'écoutais pas, j'avais une heure à reprendre. Moi avec mon trouble de l'opposition, j'avais de la misère... faque j'avais tout le temps du temps à reprendre ». (Jacques, 16 ans)
- « Je changerais ça sérieux [les niveaux réflexion, mobilisation, intégration], parce qu'un seul coup que tu fais de la merde, tu descends direct en réflexion. Exemple, le gars qui est en mobilisation pis un seul geste de merde pis pouf à zéro. Après ça, tu es obligé de retravailler tous tes comportements, toute ta semaine. Pis ça, ça dure du mercredi jusqu'à un mercredi. C'est des trucs de même qui sont chiens ». (Marcel, 16 ans)
- « Ouais pis mettons tu fais bien ça, tu as des billets, ça s'appelle, où que j'étais [garde fermée]. C'était mettons, si tu en as 5, tu peux avoir un paquet de gommes tsé mettons, des affaires de même. Mais il en a qui en ont jamais. Faque moi là, en 2 mois, j'ai fait ça bien, pis ils me le disaient, dans mon rapport c'est écrit « il a bien fait ça na na na ». Pis j'en ai eu 4. Mais pour aller manger au resto, il faut qu'une éduc apporte du resto, ça en prend 40. C'est parce que si tu m'en donnes 4 en 2 mois là, faut que je fasse combien d'années pour avoir le resto ». (Albert, 17 ans)



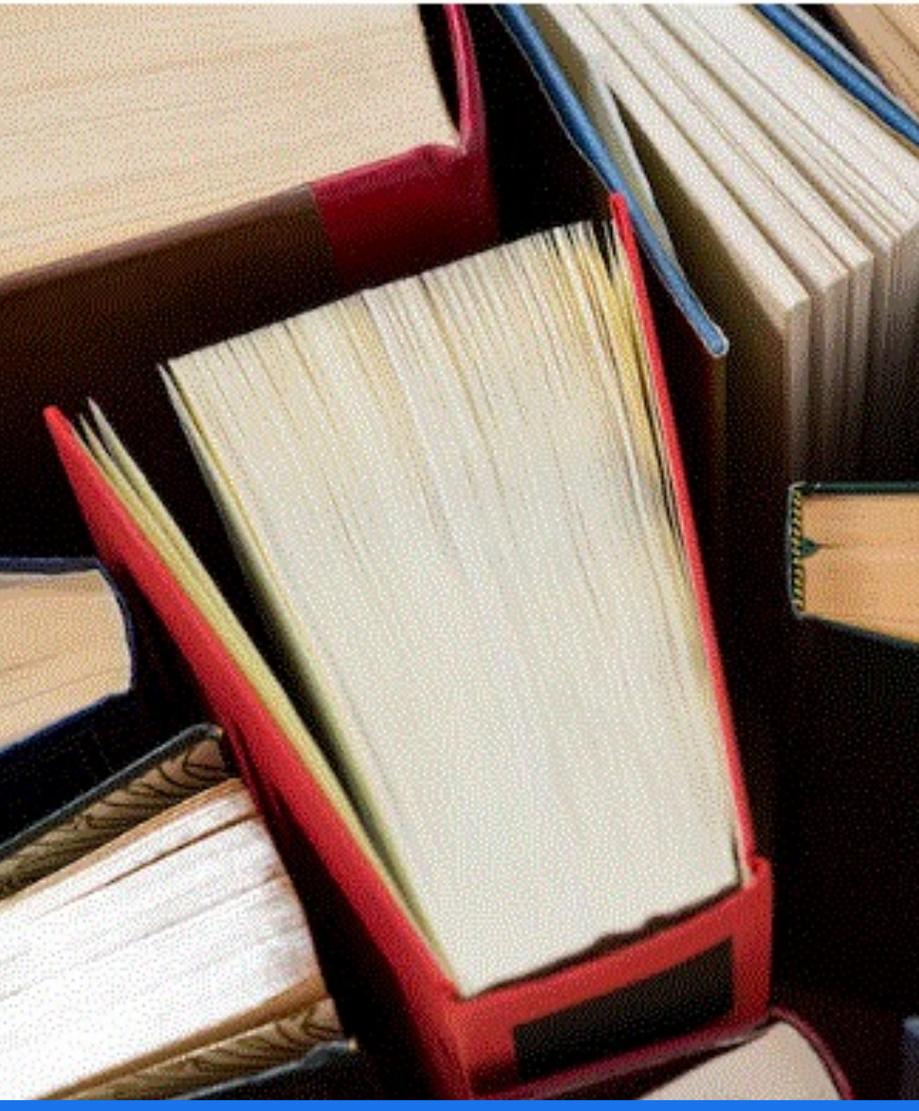
Susciter la résistance pour la punir ensuite (voir matériel complémentaire)

- « Ils cherchent, ils picossent pour qu'ils savent qu'on ne veut pas mal agir. Mais y a des éducateurs qui en profitent pour nous faire chier-là. Ils profitent qu'on ne peut rien faire. ils mettent leur bras de pouvoir. Moi je m'en fous, mais y en a d'autres qui réagissent là! ». (Michel, 16 ans)
- « Aussi les intervenantes aussi, tsé ils vont faire, moi en tout cas, ce que j'ai vécu au sécuritaire, c'est qu'ils vont piquer, ils vont piquer, ils vont te niaiser, mais que toi tu répondes, c'est « ah va dans ta chambre ». Pis ils te piquent là, « ah tu es donc ben mal habillé aujourd'hui na na na ». Mais c'est parce que là... Ma pauvre toi, c'est parce que je suis habillé avec un t-shirt noir, un jogging noir pis des crocs à longueur de journée, parce que je peux pas avoir mon linge. Au début j'avais pas mon linge quand je suis arrivé, faque... ». (Albert, 17)
- « Comme j'étais tranquille et puis ils se mettent à parler de règlements qui existent pas. Comme moi, j'avais mon verre. Et puis j'avais écrit quelque chose. Là, elles ont dit : « ah tu peux pas faire ça nanana blablabla ». Pis là, ils ont confisqué mon verre. So moi je me suis énervé sur eux. Parce qu'ils jouent à ça, comme si... Laisse-moi mon verre, ce que je veux sur mon verre. Viens pas inventer des règles. Là je suis obligé de boire dans une canette, parce que j'ai pu de verre". (Thomas, 17 ans)



Des intervenant.e.s blasé.e.s/non motivé.e.s

- (Intervieweur) Ils sont comment les intervenants de la LSJPA? « La plupart du temps, les trois quarts du temps tsé, c'est les [personnes] qui sont... écœurées de leur job. Elles te posent des questions. Elles ne parlent pas. Tu réponds aux questions puis tu t'en vas. C'est tout. C'est vraiment niaisieux, elles gobent n'importe quoi ». (Jean-Luc, 16 ans)
- « Les intervenants sont tannés. Les intervenants ils ne sont plus là. Ils pensent qu'à retourner chez eux et être payés. Ils ont oublié pourquoi ils sont venus travailler. Ils oublient d'endurer les jeunes, ils oublient et ils veulent qu'on soit comme des robots, qu'on fait tout ce qu'on a à faire. Ils vont toujours se taper des pauses cigarettes. Ils font qu'ajouter des transitions pour qu'on reste dans nos chambres ». (Mathieu, 17 ans)



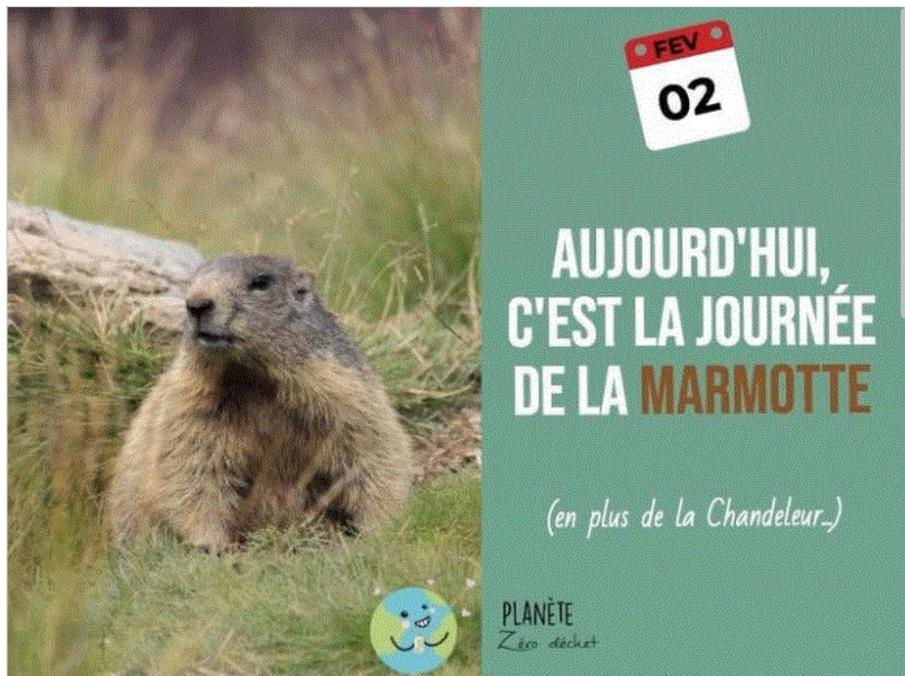
Des programmes qui ne correspondent pas à leur réalité à l'extérieur

- « T'as rien à faire là. C'est des trucs stupides. Ils vont te dire: 'quand tu es en colère, respire, pense à autre chose, fais-toi une auto-observation à savoir si ça vaut la peine '. Quand tu es dehors, tu penses pas à ça là? Quand t'es dans un conflit avec quelqu'un, tu te dis pas 'je vais regarder mes indices physiques et faire les 7 étapes!!!! ». (Mathieu, 17 ans)
- « C'est pas ici que ça va changer comment je vais gérer ma colère dehors, parce qu'ici c'est communication verbale, mais dehors, c'est pas de même que ça marche là! ». (Dominic, 16 ans)
- « Tant qu'à moi ton affaire-là. Moi j'endors. Je t'écoute, mais ton affaire ça m'intéresse pas. Comme ton programme pour la gestion de la colère, pour trouver des solutions, c'est de la foutaise ton affaire-là ». (Jean, 15 ans)

Des programmes qui ne sont pas adaptés aux besoins



- « Ben moi, je sais déjà gérer mon stress, j'ai déjà des habiletés sociales, donc j'en ai pas besoin là ». (René, 15 ans)
- « La première chose que tu dois faire quand tu arrives en réadap c'est faire des ateliers-là. Mais genre, le gars y fume pas, pourquoi qu'il ferait l'atelier de toxico? Vous le forcez à faire l'atelier toxico, mais il fume pas! ». (Edmond, 17 ans)
- « Faque moi ces activités-là ne m'intéressaient pas parce que je le faisais déjà, faque c'était vraiment avoir des activités utiles pour chaque personne qui est important pis pas obliger les autres à les subir les activités ». (Maxence, 17 ans)
- « J'avais aucun intérêt [pour le programme en toxico], mais je me disais 'ah, je manque de l'école pendant ce temps-là', faque moi, je prenais mon temps le plus possible pour ne pas retourner en classe». (Loic, 17 ans)



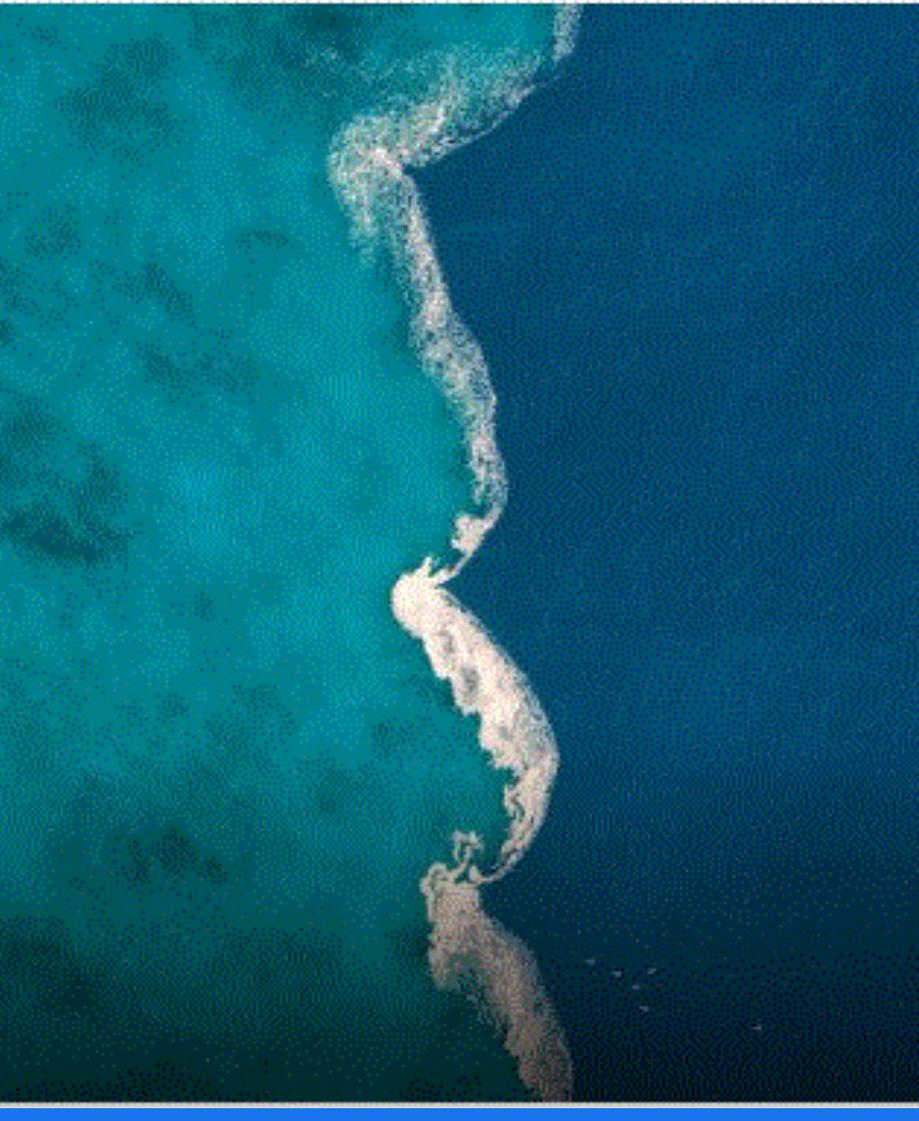
Faire et refaire les programmes?

- « Là je suis tanné. Le programme [nom du programme] je l'ai fait 50 000 fois. Et l'autre programme [nom du programme] je ne sais plus combien de fois je l'ai fait. Mais là, j'ai pu envie de participer? Sauf si c'est la vibe c'est de foutre la merde, ben là, j'irais peut-être foutre la merde avec eux? Mais des fois le mieux c'est de faire l'atelier, de fermer ta gueule, tu le fais vite, puis tu passes à autre chose! (Thomas, 17 ans)
- “Les ateliers.. Ça, je m'en mêle pas tant. Tsé au nombre de fois que je les ai vus, je les ai passés au moins six fois chaque. Toutes les programmes, il y en a gros là, mais ça m'aide pas tant là. Ça m'enlève du temps d'école”. (Grégoire, 17 ans)



Roulement/absence de personnel

- « J'aimerais ça des fois qu'ils m'appellent (les intervenants DPJ et LSJPA au dossier), mais là tsé c'est l'été. Ça fait peut-être trois mois que je les ai pas vus ». (Jacques, 16 ans)
- « Faque je me faisais envoyer un intervenant chaque fois. J'y disais n'importe quoi, il ne comprenait jamais rien. Ça finit que tu as 5 pages dans ton dossier, mais c'est tout le temps les mêmes questions qu'ils te posent. Ils ne connaissent pas leurs dossiers, ils ne les ont pas étudiés ». (Jean-Luc, 16 ans)
- « C'est pas toujours facile, veut, veut pas, tu commences avec une personne, tu te confies à elle, tu lui dis toute ta vie. Pas longtemps après, tu arrives pis il faut que tu recommences. C'est plate. Tu apprends à faire confiance à la personne pis elle te dit : « Je m'en vais. » Faque, il faut que tu réapprennes à faire confiance à l'autre personne. C'est comme plate, parce que...Tu iras pas tout le temps confier à n'importe qui toute ta vie... c'est quasiment ce que j'ai fait. Je l'ai comptée à plein de monde ». (Jasmine, 17 ans)



La grande perméabilité des deux systèmes PJ/LSJPA (voir matériel complémentaire)

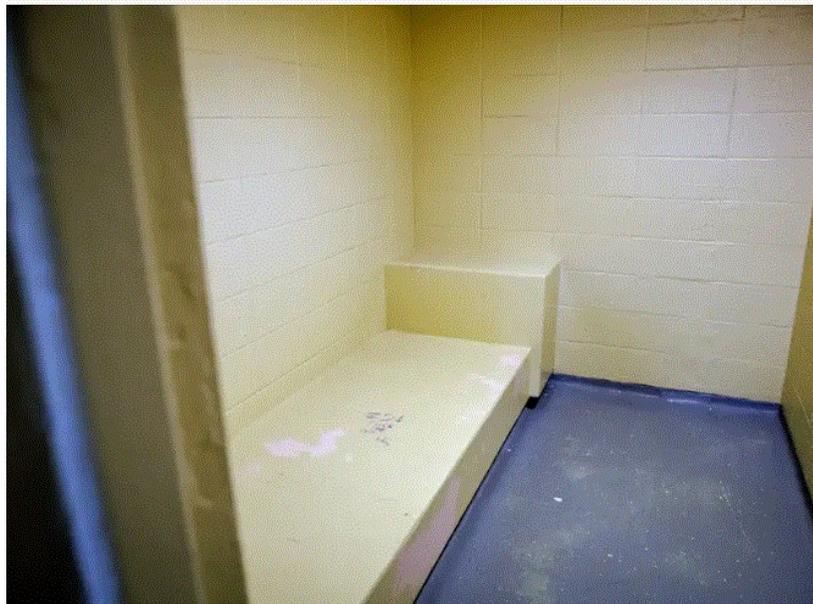
- « Dans le fond, je suis en centre jeunesse depuis que j'ai 13 ans. Puis là, je suis en garde fermée... pas pour des délits, c'est juste des bris de probation. C'est parce que j'étais en protection de la jeunesse, puis j'ai fugué. Puis c'est un bris de probation, alors ils m'ont mis ici ». (Yannick, 17 ans)
- « Depuis que je suis tout petit, j'ai fait 32 placements depuis l'âge de 8 ans. La DPJ c'est comme un milieu sans fin on dirait. D'être dans un cercle vicieux qui tourne tout le temps et tu sais pas où tu vas être transféré, où tu t'en vas. C'est stressant, il y a beaucoup de contrôle envers toi, ils peuvent t'envoyer où ils veulent tsé. Puis là ça a pris trois mois. J'ai été en isolement pendant trois mois, j'attendais d'être transféré. Puis finalement ici [garde fermée] ils ont dit 'on va le prendre, on va essayer' ». (Samuel, 17 ans)

La crédibilité des intervenants à leurs yeux



- « Je veux dire, si tu viens de l'extérieur de la ville, comment tu peux gérer des gens qui n'ont pas eu les mêmes besoins que toi quand tu étais jeune? Si tu viens pas du même quartier, comment tu penses nous gérer? Juste parce que tu es allé à l'école, tu as même pas de vécu, tu comprends? ». (Mathieu, 17 ans)

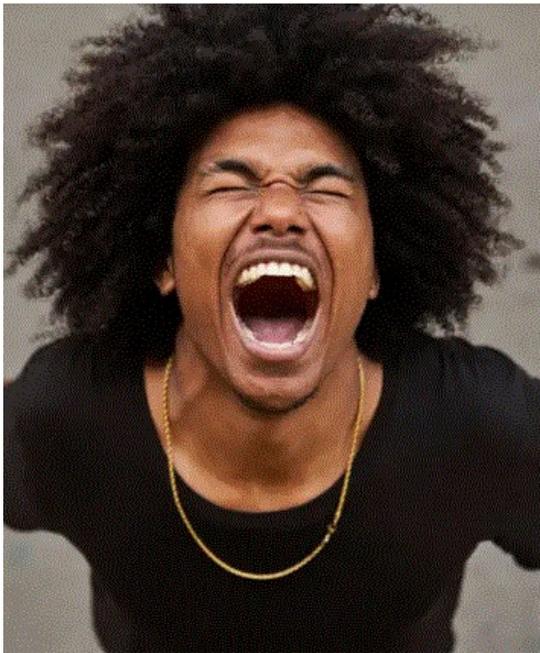
Des actes de violence commis envers les jeunes par des intervenants spécialisés en pacification et sécurité (ISPS)



FO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

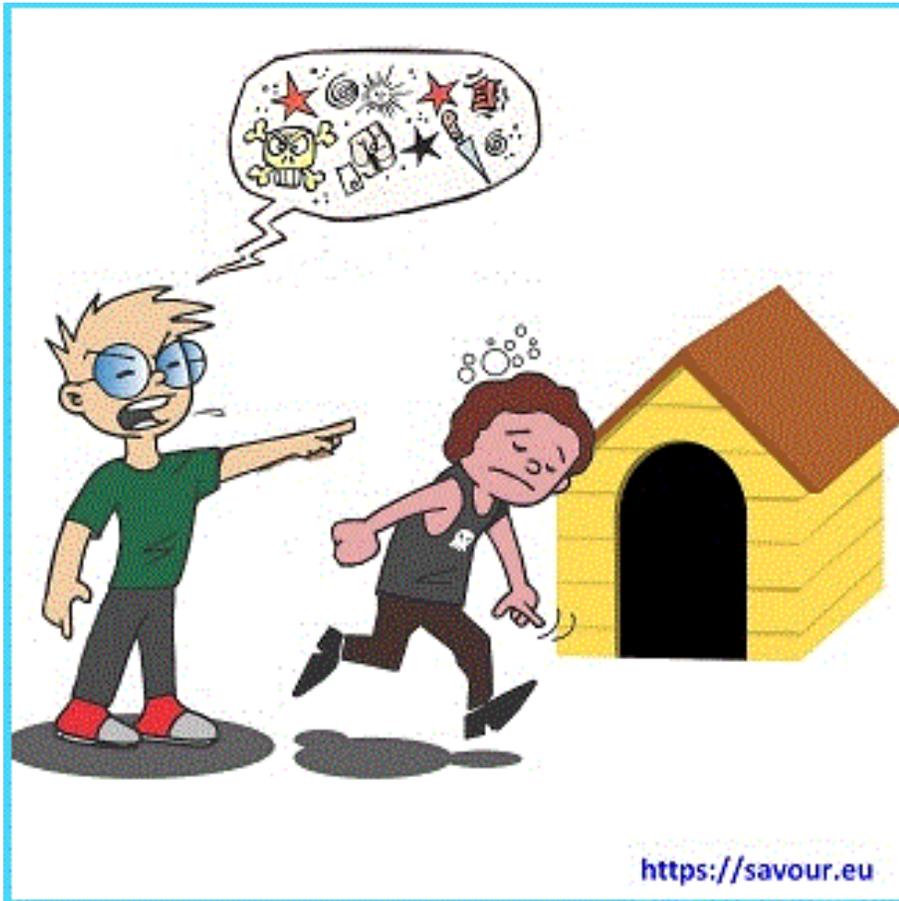
- «L'agent, il le pousse. Le gars, il se met sur la défensive. Il a dit : 'Tu es mieux de pas me repousser'. L'agent lui a dit : ' Ah ouin qu'est-ce que tu vas faire?'. Le gars, il s'est mis de même [en mimant], les agents l'ont tous pogné. Il était dans la chambre 10, j'étais dans la chambre 9. Pis j'étais proche de la situation... Il y a un autre agent qui le pogne de même [en mimant]. Il l'étrangle presque. Pis le gars, il fait de l'asthme. L'agent il le pogne et il le maîtrise. Il le fout par terre et ils se mettent six sur lui. Six sur le même gars. Un sur son dos, sur sa colonne pis tout. Il aurait pu lui péter la colonne. C'est des trucs de même qui me font chier. Après ça, on vient me dire que c'est pas bien la violence ». (Marcel, 16 ans)

Les effets iatrogènes des agents ISPS

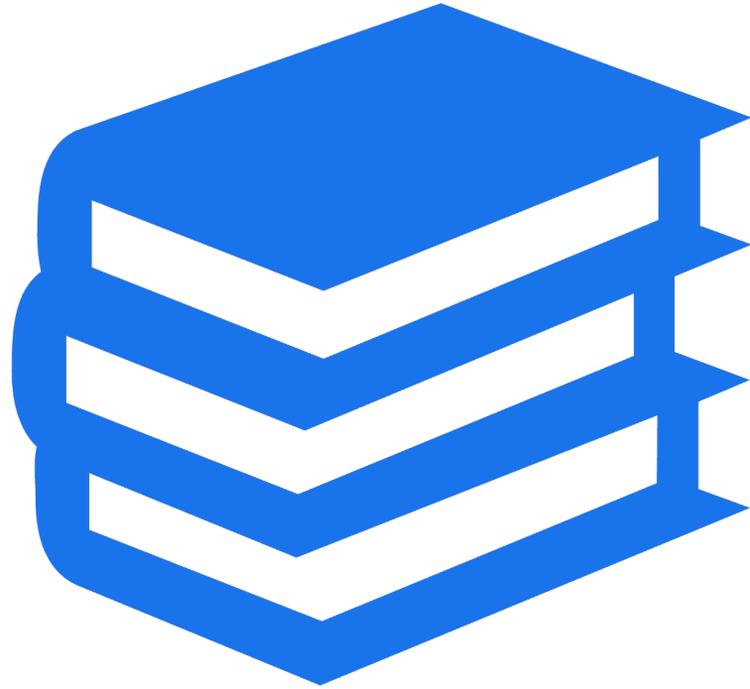


« Faque au [garde fermée], j'ai déjà péte ma coche, parce qu'il y avait des agents. Parce que je le savais que si je pétais ma coche, il y avait quelqu'un qui allait me recadrer solide pis je m'en calissais, je me laissais aller, aweille esti fait de quoi, faites ce que vous voulez, je m'en calisse. Mais au foyer de groupe, je me suis toujours dit si je pète ma coche, c'est la police qui vient, c'est pas des agents. Pis la police, elle s'en calisse. S'il faut qu'elle te mette les menottes, elle va-t'en mettre, Elle va faire des plaintes, si je frappe une police, elle va faire une plainte, si je frappe un agent, ben tsé ils vont pas aimer ça, mais peut-être pas faire de plainte. Tandis qu'en [garde fermée], là, [claquement doigts] hi écart de comportement, retrait. Direct. Faque tu avais pas le temps de t'améliorer. Tu avais, l'amélioration qu'elle avait, c'était sur le moment présent. Tsé mettons là, c'est au [garde fermée], c'était bon cette situation-là me fait réagir, je vais l'éviter. Au foyer de groupe, c'était ah cette réaction-là me fait réagir, je vais comprendre pourquoi. Ça l'a vraiment été ça la différence qui m'a aidé à maturer beaucoup plus ». (Maxence, 17 ans)

Sentiment de ne pas être traité avec bienveillance (voir matériel complémentaire)



- « Pis tsé ils sont chiants, parce que des fois, ils vont au resto pis ils apportent le resto devant nous autres. Nous autres, ça fait peut-être ... que le jeune ça fait 8 mois qu'il a pas mangé de resto, tu vas lui mettre ça direct devant la face là ». (Albert, 17 ans)
- « On n'est pas des chiens. Oui, on a été des criminels, des délinquants, mais ça vous donne pas plus raison de nous parler comme ça ». (Marcel, 16 ans)



Les explications théoriques



EXPLICATION 1:

L'incarcération des adolescents

- On croit souvent (à tort) que si l'on incarcère les adolescents, on sera en mesure de leur offrir une intervention plus 'intense' qui sera favorable à leur réhabilitation et qui se traduira par une diminution de la récidive;
- Or, lorsque l'on assigne 'au hasard' l'incarcération ou un suivi dans la communauté à des adolescents (Aizer et Doyle, 2015), on voit que le groupe des 'incarcérés' commet plus de récidives et termine moins souvent ses études postsecondaires;
- Des constats similaires ont été observés avec des devis non-aléatoires (fiou!) récentes (Walker et Herting, 2020; Loeffler et Nagin, 2021);
- **BREF, L'EMPRISONNEMENT DES ADOLESCENTS N'A PAS D'EFFET BÉNÉFIQUE SUR LA RÉCIDIVE ET POSE UN OBSTACLE ÉVIDENT À LEUR (RÉ)INTÉGRATION SOCIOCOMMUNAUTAIRE**

EXPLICATION 2:

Les approches TCC (ou RBR) et les adolescents

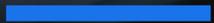
- Les approches inspirées du RBR (ex. Gestion de la colère) qui sont offertes selon les principes de la thérapie cognitive comportementale ont été développées pour les populations adultes;
- Une étude récente réalisée avec un échantillon de plus 400 000 personnes incarcérées montre que cette approche n'est pas la meilleure pour traiter les adolescents. On y préfère l'approche Multisystémique (qui diminuerait la récurrence de 69%) ou les interventions familiales (diminution de 23%) alors que la TCC ne réduirait que de 9,7% (Pappas et Dent, 2023);
- Beaudry et ses collaborateurs (2021) montrent, à l'inverse, que cette approche n'a aucun effet sur la récurrence des adolescents;
- **BREF ON NE TRAVAILLE SOUVENT PAS AVEC LA BONNE APPROCHE AUPRÈS DES ADOLESCENTS**

EXPLICATION 3:

Les approches plus punitives

- Les propos des adolescents laissent entendre que les interventions sont assez coercitives dans les gardes fermées. On peut penser (à tort) que si on est 'sévère' avec les adolescents, ils vont 'prendre le pas' et se soumettre à l'autorité;
- Or, la science montre que cette idée n'est pas supportée. Toujours basé sur un échantillon de 400 000 personnes incarcérées, on observe, à l'inverse, que les approches de type 'boot camp' ou 'incarcération-choc' augmentent le risque de récurrence des adolescents (+5%) (Pappas et Dent, 2023).
- **BREF, UNE APPROCHE TROP CENTRÉE SUR LA DISCIPLINE PROVOQUE UN EFFET DE BOOMERANG**

La fleur



Aller à l'école, c'est plus 'normal'



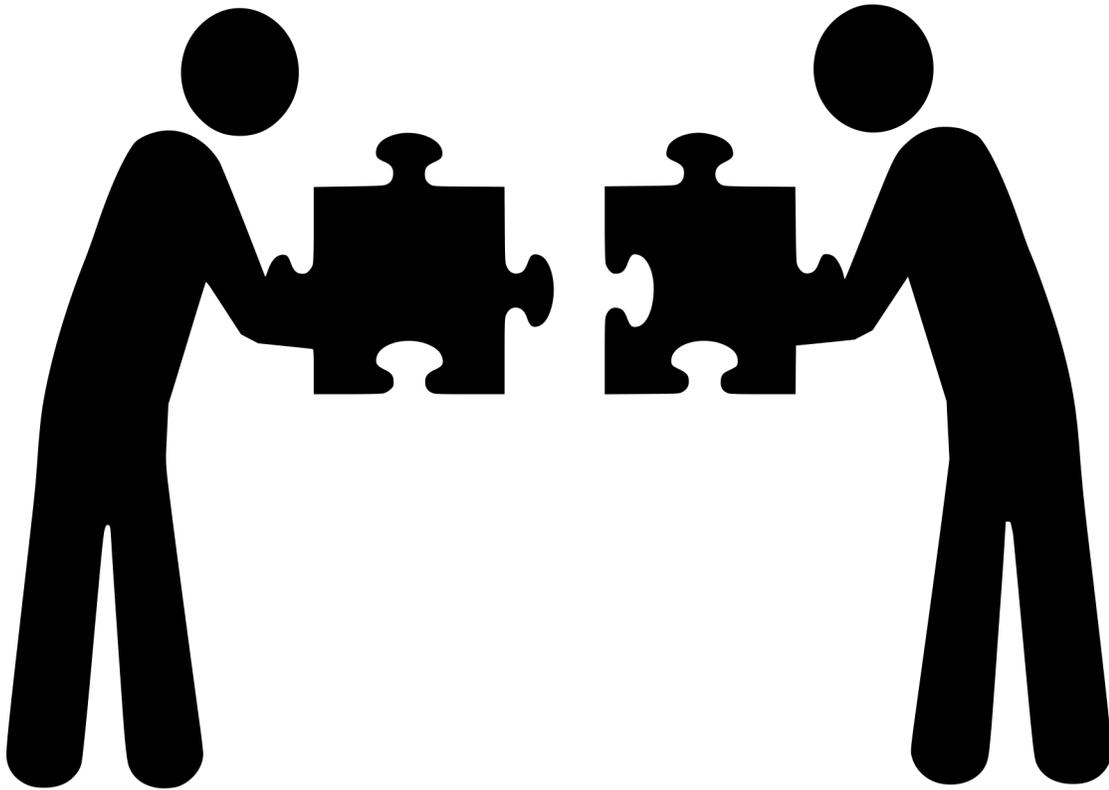
- Intervieweur: Qu'est-ce qui a été le plus aidant pour toi?
« PARLER. À chaque cours, comme les cours du secondaire: anglais, français, éduc... On pouvait parler, on pouvait juste jaser, on pouvait dire des jokes, n'importe quoi ». (Jacques, 16 ans)

L'appréciation des services spécialisés offerts 'en dedans'



- « Ben là oui, je vois la madame [intervenante spécialisée en toxico] ici [garde fermée]. Puis là, c'est moi qui a la motivation, c'est pas imposé par le tribunal. Tsé, je lui dis pas tout non plus, mais je vais plus en profondeur [en comparaison avec les ateliers dans lesquels il ne s'investissait pas] ». (Damien, 17 ans)
- « Moi je le [éducateur spécialisé pour le deuil] vois pour le deuil pour mon père. Je le rencontre une à deux fois par semaine. et moi ça m'aide. Ils te font un plan d'intervention, puis ils vont même faire du sport avec toi pour t'aider. Dans le fond, ils sont vraiment là pour t'aider et c'est une bonne affaire, c'est très bon pour les jeunes ». (Yannick, 17 ans)

L'importance du vécu expérimentiel dans l'intervention



- « Mon éduc, je l'ai aimé pour vrai. Il me comprenait. Il est passé comme dans les mêmes chemins que moi. Il a été chanceux, il s'est pas fait pogné, mais il a pris le bon chemin. Vu qu'il est passé par là lui-aussi, il me comprend et il m'aidait à trouver des solutions ». (Michel, 16 ans)

Se reconnaître dans sa différence



- « Ben moi, les seuls éducateurs à qui je vais parler, c'est les éducés immigrants. Tu vois, je suis immigrant, eux ce sont des immigrants. Ils vont pas te jouer dans le dos, ils vont te le dire en pleine face. Les éducés haïtiens en particulier, ils vont te dire les vraies affaires. Les autres éducés, eux, ils parlent de toi en équipe et disent 'il a fait ça, ça, ça' au lieu de te parler à toi tsé ». (Jean, 15 ans)



Se sentir redevable

- « Moi mon éduc, c'est un genre de père. Il est là quand ça va mal. Il y a des choses qui va jouer contre toi, oui si tu parles de suicide, d'évasion ou des affaires de même [l'adolescent connaît les limites de la confidentialité], mais pour le reste il pige. C'est le genre d'éduc qui va chercher un but avec toi. Puis là, il se force le cul. Ça fait des mois qu'il se force le cul pour que j'aïlle à l'école en extérieur en septembre. Si tous les jours je me bats, je vais jamais sortir d'ici, puis lui il va plus se forcer le cul pour moi ». (Jean, 15 ans)

Faire un pas de plus



- Ma déléguée, je peux tout lui dire, pis elle va me comprendre. Puis sinon, elle est toujours chez moi, elle prend soin de ma famille et ma famille l'adore aussi. Puis elle est toujours là pour moi. Elle m'a fait rentrer dans la boxe, parce que c'est pas tous les gars ici qui peuvent y aller [garde fermée], mais pour moi la boxe c'est parfait. Ça me permet de me défouler [...]. Ma déléguée elle s'occupe de moi au grand complet». (Rémy, 15 ans)

Se centrer sur les forces- suggestion d'Albert



« Ben moi, je leur dirais de pas regarder le passé. Regarder ce que la personne te dit pis regarder la personnalité de la personne, tu comprends. Même s'il a fait des délits, ça veut pas dire que c'est un criminel. Pis c'est ça qu'ils devraient faire pour même dans les centres jeunesse à [Ville] là. Moi je te dirais. Pis qui mettent plus le positif que le négatif, parce qu'après ils se demandent pourquoi les jeunes sont tristes, nanana. Mais tu les aides pas en faisant ça. Tsé donne leur de la force pis ils vont être forts. Je te dirais de changer leurs comportements envers les jeunes.». (Albert, 17 ans)



Les explications théoriques

EXPLICATION 1

Le désistement du crime

Le désistement du crime est compris comme un processus qui implique:

Un arrêt des comportements criminels
(aspect comportemental)
(Maruna et Farrall, 2004)

Un changement identitaire passant de 'personne contrevenante' à 'personne respectueuse des lois' (aspect identitaire)
(Maruna et Farrall, 2004)

Le développement d'un sentiment d'appartenance et de réciprocité avec la communauté (aspect relationnel)
(McNeill, 2016)



Le désistement assisté désigne: « toutes interventions auprès d'une personne judiciarisée qui vise, directement ou indirectement, le maintien d'une abstinence du crime et un changement identitaire » (F.-Dufour, Villeneuve et Perron, 2018: 213)

- Les interventions dites informelles sont celles qui sont offertes par des personnes bénévoles, des pairs aidants, des experts par expérience ou tout autre personne qui n'a PAS l'obligation de réduire la récidive
- Les interventions dites formelles, sont celles offertes par des intervenants qui doivent appliquer une contrainte pénale en vue de réduire la récidive

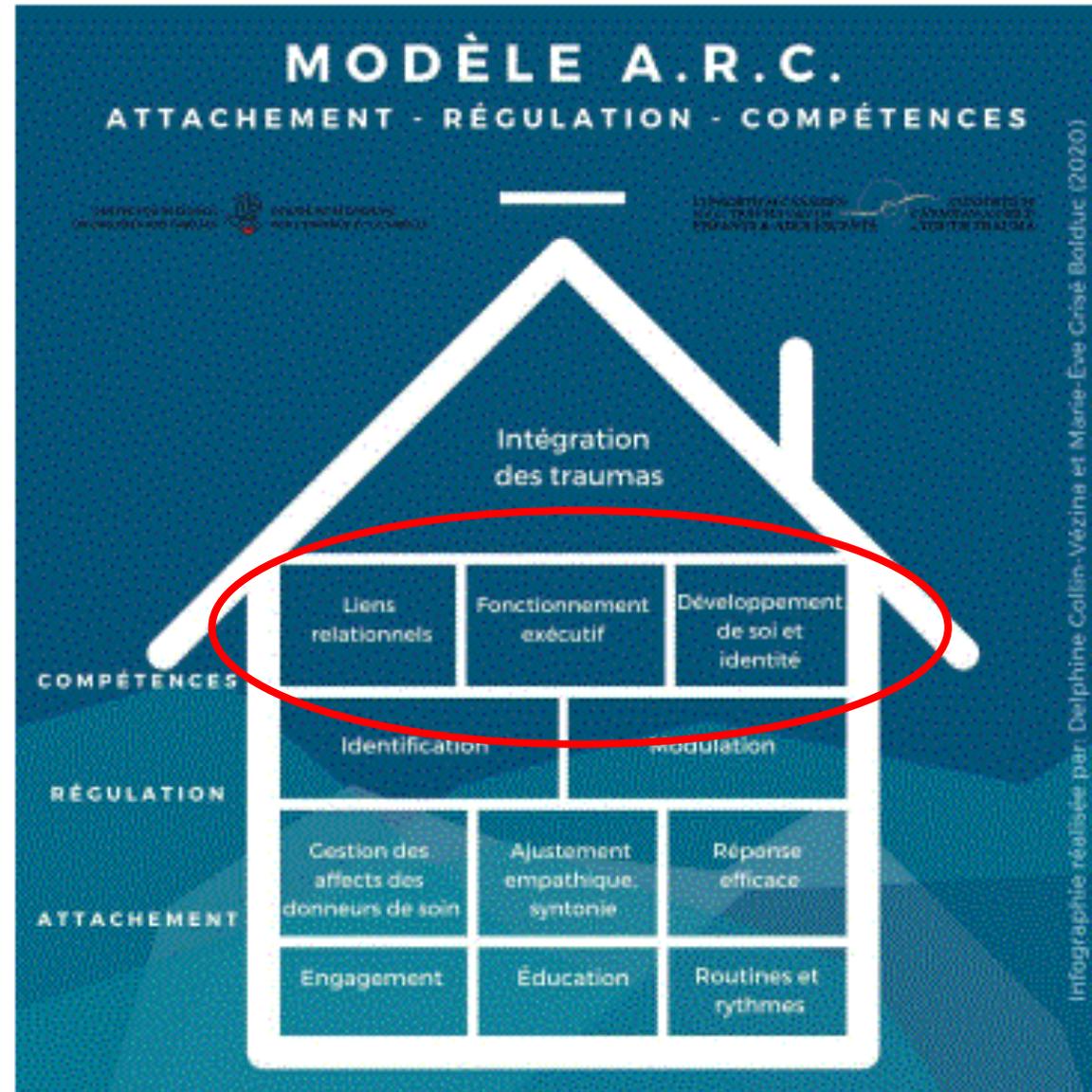
Les interventions de désistement assisté

Son aspect comportemental indique aussi qu'à un moment ou un autre, la personne doit modifier **ses habitudes de vie, ses objectifs de vie, ses rêves ou ses aspirations** pour qu'elle cesse de commettre des délits;

Son aspect relationnel indique qu'il peut être favorisé par les **partenaires amoureux, les ami.e.s, les intervenant.e.s, les expert.e.s par expérience et pair-aidant.e.s** ou toute personne qui est en lien prolongé avec la personne;

Son aspect identitaire implique que la personne doit également avoir **accès à des opportunités de se définir autrement, soit par l'obtention d'un emploi, le fait de devenir parent, de devenir soi-même un pair-aidant ou toute autre source d'identification prosociale.**

Explication 2:
Approche sensible
au trauma (ARC)
(Collin-Vézina et
Grisé-Bolduc, 2020)



Modules d'intervention du modèle : Attachement, Régulation, Compétences (ARC)⁵

Explication 3: L'éthique du Care

Selon Tronto (cité par Magnan-Tremblay, Turcotte et Brunelle, 2024: 166), l'éthique du Care repose sur 5 principes philosophiques:

- 1- L'attention: reconnaître les besoins de soins et y répondre;
- 2- La responsabilité: assumer une part de responsabilité dans la réponse au problème;
- 3- La compétence: agir de façon adéquate au besoin exprimé;
- 4- La réceptivité: interaction entre le donneur et le receveur de soins en tenant compte de son unicité;
- 5- La confiance: offrir un cadre sécurisant à la personne aidée.

Ces théories ont en commun

- L'importance accordée au LIEN qui doit être créé entre l'aidé et l'aidant;
- Elles visent toutes le DÉVELOPPEMENT DE SOI;
- Elles s'appuient toutes sur les FORCES des adolescent.es
- Et elles accordent toutes une place prépondérante AU SAVOIR ÊTRE.

BREF, SI ON VEUT CONTRIBUER À 'RÉHABILITER' LES ADOLESCENT.ES, IL FAUT QUE LES INTERVENTIONS SOIENT INDIVIDUALISÉES, ADAPTÉES AUX BESOINS DE CHACUN.E, ET SURTOUT, QU'ELLES VISENT LE DÉVELOPPEMENT ET DÉPLOIEMENT DU POTENTIEL DE CHACUN.E



POUR QUE
LA FLEUR POUSSE...



PISTE 1

Favoriser la garde ouverte

Article 39. La peine sous garde pour être imposée seulement si:

- a) l'adolescent a commis une infraction avec violence;
- b) Il n'a pas respecté les peines ne comportant pas de placement sous garde qui lui ont été imposées;
- c) Il a commis un acte criminel pour lequel un adulte serait passible d'une peine d'emprisonnement de plus de deux ans (pénitencier);
- d) Il s'agit d'un cas exceptionnel où l'adolescent a commis un acte criminel où les circonstances aggravantes sont telles que l'imposition d'une autre peine enfreindrait les principes de l'article 38 (dénonciation, dissuasion).

La peine en milieu fermé constitue la peine la plus sévère prévue par la LSJPA et ne peut être ordonnée **QUE LORSQU'AUCUNE PEINE N'EST SUFFISANTE.**

Le DP doit aussi faire la démonstration que le milieu ouvert ne peut pas suffire pour assurer la protection du public ou qu'il ne permet pas d'offrir à l'adolescent des programmes de réadaptation appropriés à sa situation- **ATTENTION AUX LIMITES QUE NOUS AVONS DÉJÀ VUES À CE SUJET**



Qu'est ce la garde ouverte selon la LSJPA?

24.1 (1) Les définitions qui suivent s'appliquent au présent article et aux articles 24.2, 24.3, 28 et 29.

« garde en milieu ouvert » Garde en tout lieu ou établissement désigné à ce titre, pour l'application de la présente loi, par le lieutenant-gouverneur en conseil d'une province ou son délégué. Peuvent être ainsi désignés les centres résidentiels locaux, les foyers collectifs, les établissements d'aide à l'enfance, les camps forestiers ou les camps de pleine nature, ainsi que les lieux ou établissements qui en constituent des sous-catégories.

(4) Il est tenu compte des facteurs suivants pour décider si le type de garde imposé est en milieu ouvert ou en milieu fermé : a) le type de garde imposé à l'adolescent doit constituer un minimum d'interférence et d'internement compte tenu de la gravité de l'infraction et des circonstances dans lesquelles celle-ci a été commise, des besoins de l'adolescent et de sa situation personnelle – notamment proximité de la famille, d'une école, d'un emploi et de services sociaux –, de la sécurité des autres adolescents sous garde et de l'intérêt de la société; b) le type de garde doit permettre la meilleure adéquation possible entre le programme, d'une part, et les besoins et la conduite de l'adolescent, d'autre part, compte tenu des résultats de son évaluation; c) les risques d'évasion si l'adolescent est placé en milieu ouvert; d) la recommandation, le cas échéant

Piste 2: Prévoir des collaborations avec les intervenants informels

- Autant que possible, le milieu de garde (ouvert idéalement) devrait ressembler le plus possible à l'extérieur;
- On devrait pouvoir y rencontrer des pair-aidants ou tout autre intervenant de ressources externes au centre jeunesse puisque ce sont eux qui assureront le suivi de l'adolescent à la fin de sa peine;
- Ces intervenants 'informels' sont plus facilement reconnus comme étant crédibles par les adolescents et ont donc plus de chance de favoriser une ouverture au changement.

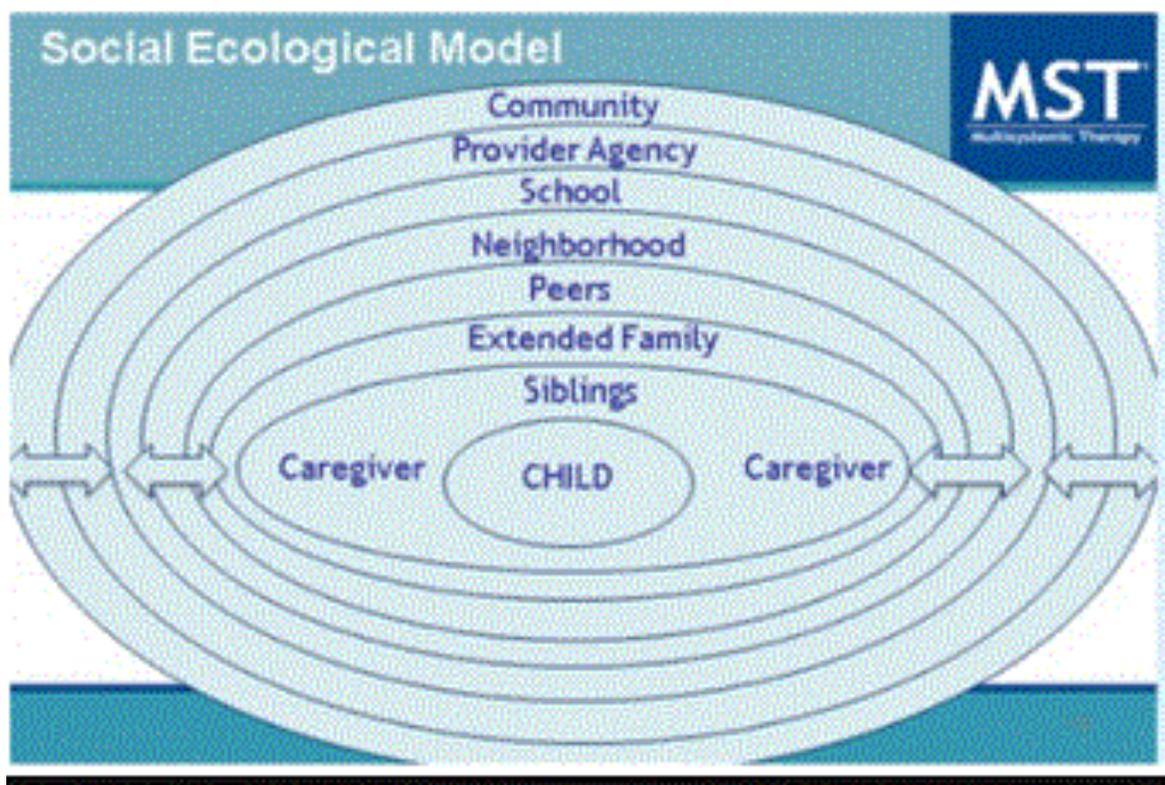


Piste 3: Favoriser la scolarisation des jeunes (et non des programmes qui font manquer de l'école!)



- La sous-scolarisation de ces jeunes est vue comme étant UN VECTEUR d'entrée vers la prison ('school-to-prison pipeline, Owens, 2017)
- À l'inverse, garder les jeunes à l'école permet d'être dans un environnement sécuritaire pour développer leurs connaissances académiques, mais aussi pour s'y faire des ami.e.s et exercer des habiletés de résolution de problème et vivre une forme de 'normalité';
- Il faut former les directions d'école et les professeur.e.s aux effets du trauma;
- Il faut éviter le plus possible de recourir à des pratiques d'exclusions et d'expulsions qui exacerbent les problèmes des jeunes;
- Il faut aussi éviter le recours excessif à la police (l'école étant souvent le 'signaleur') et chercher des solutions alternatives;
- Ça prend aussi un 'agent de liaison' entre l'école et les autres intervenants (DPJ, LSJPA) dont le travail est de s'assurer de la continuité de la formation en cas de déplacement de l'adolescent.e (ex. nouvelle famille d'accueil, placement), etc.

Maintenant si on 'RÊVE' il faudrait profiter de l'Ordonnance Différée de Placement pour mettre en place le modèle Multisystémique (celui qui réduirait la récidive jusqu'à 69%)



- On pourrait mettre en place cette approche qui a fait ses preuves aux États-Unis;
- Qui maintient les adolescents dans leurs communautés et qui favorise leur scolarisation;
- Tout en soutenant leur famille;
- Faudra nous réinviter pour en parler... mais d'ici-là voir la source suivante:

Borduin, C. M., Mann, B. J., Cone, L. T., Henggeler, S. W., Fucci, B. R., Blaske, D. M., & Williams, R. A. (1995). Multisystemic treatment of serious juvenile offenders: Long-term prevention of criminality and violence. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 63(4), 569–578. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.63.4.569>

En conclusion: l'enfermement des adolescents c'est du dernier recours et ça devrait le rester



- Éviter la perméabilité entre les deux systèmes PJ-LSJPA;
- ADAPTER les protocoles d'intervention aux besoins de chaque jeune;
- Abandonner les programmes de type 'one size fits all';
- Traiter les jeunes avec bienveillance et respect;
- Éviter de réactiver les traumatismes;
- Les maintenir en scolarisation le plus possible;
- Faire un projet de vie pour chacun: si nous n'y croyons pas, comment eux pourront y croire?

Pour plus d'informations sur ce qui facilite le désistement et la (ré)intégration sociocommunautaire des adolescent.es, vous pouvez aussi vous procurer ce livre:

<https://www.puq.ca/catalogue/livres/desistement-integration-sociocommunautaire-4347.html>

F.-Dufour, I., Brunelle, N., Couture-Dubé, R. et Henry, D. (2024). *Désistement de la délinquance et (ré)intégration sociocommunautaire*. Québec, Presses de l'Université du Québec



Questions



Sources citées

- Aizer, A. et Doyle, J. (2015). Juvenile incarceration, human capital, and future crime: Evidence from randomly assigned judges. *The Quarterly Journal of Economics*, 130(2), 759–803. <https://doi.org/10.1093/qje/qjv003>
- Beaudry, G., Yu, R., Perry, A. E. et Fazel, S. (2021). Effectiveness of psychological interventions in prison to reduce recidivism: A systematic review and meta-analysis of randomised controlled trials. *The Lancet Psychiatry*, 8(9), 759-773. [https://doi.org/10.1016/S2215-0366\(21\)00170-X](https://doi.org/10.1016/S2215-0366(21)00170-X)
- Borduin, C. M., Mann, B. J., Cone, L. T., Henggeler, S. W., Fucci, B. R., Blaske, D. M. et Williams, R. A. (1995). Multisystemic treatment of serious juvenile offenders: Long-term prevention of criminality and violence. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 63(4), 569–578. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.63.4.569>
- Collin-Vézina, D. et Grisé-Bolduc, M.-È. (2020). *Modèle A.R.C.* [infographie]. Consortium canadien sur le trauma chez les enfants et adolescents. https://www.traumaconsortium.com/media/uploads/ressources/ressource/pdf/bbmodele_a.r.c..pdf
- F.-Dufour, I., Brunelle, N., C.-Dubé, R. et Henry, D. (2024). *Désistement et (ré)intégration sociocommunautaire: l'expérience de jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans* (1^{re} éd.). Presses de l'Université du Québec.
- F.-Dufour, I., Villeneuve, M. P. et Perron, C. (2018). Les interventions informelles de désistement assisté: une étude de la portée. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 60(2), 206-240. <https://doi.org/10.3138/cjccj.2017-0026.r1>
- Loeffler, C. E. et Nagin, D. S. (2022). The impact of incarceration on recidivism. *Annual review of criminology*, 5(1), 133-152. <https://doi.org/10.1146/annurev-criminol-030920-112506>

Sources citées (suite)

- Magnan-Tremblay, L., Turcotte, M. et Brunelle, N. (2024). Ça passe ou ça casse: les interactions avec les intervenants au cœur des expériences de placement des jeunes judiciairisés. Dans I. F.-Dufour, N. Brunelle, R. C.-Dubé et D. Henry (dir.), *Désistement et (ré)intégration sociocommunautaire: l'expérience de jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans* (1^{re} éd., p.163-182). Presses de l'Université du Québec.
- Maruna, S. et Farrall, S. (2004). Desistance from crime: A theoretical reformulation. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 43(2), 171-194.
- McNeill, F. (2016). Desistance and criminal justice in Scotland. Dans H. Croall et G. Mooner (dir.), *Crime, Justice and Society in Scotland* (p. 200-216). Routledge.
- Niang, A., Goyette, M. et Brunelle, N. (2023). Les droits, la parole et les besoins des jeunes placés au Québec. *Criminologie*, 56(1), 5-440. <https://doi.org/10.7202/1099003ar>
- Owens, E. G. (2017). Testing the school-to-prison pipeline. *Journal of Policy Analysis and Management*, 36(1), 11-37.
- Pappas, L. N. et Dent, A. L. (2023). The 40-year debate: A meta-review on what works for juvenile offenders. *Journal of experimental criminology*, 19(1), 1-30. <https://doi.org/10.1007/s11292-021-09472-z>
- Roupnel, S. (2024). *Les jeunes adultes contrevenants : perspective des 18-25 ans, revue de la littérature*. Ministère de la Sécurité publique. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/securite-publique/publications/statistiquescriminalite-quebec>
- Walker, S. C. et Herting, J. R. (2020). The impact of pretrial juvenile detention on 12-month recidivism: A matched comparison study. *Crime and Delinquency*, 66(13-14), 1865-1887. <https://doi.org/10.1177/0011128720926115>

Matériel complémentaire

- En raison du temps limité pour la conférence, il n'a pas été possible de présenter tous les verbatims qui soutiennent les principaux thèmes recensés dans les données;
- Néanmoins, pour être les plus fidèles possibles aux propos des adolescent.es qui ont fait l'expérience de l'enfermement, ces données supplémentaires sont ajoutées ici pour ceux et celles qui feront la demande du Powerpoint

Susciter la résistance pour la punir ensuite

- « Les gens qui deviennent éducateurs, ils devraient apprendre à ne jamais abuser de leur pouvoir, être justes avec tout le monde. Si les jeunes voient les éducateurs être injustes envers quelqu'un... ça va pas les pousser à devenir une meilleure personne? Ca va juste lui apprendre qu'on vit dans un monde vraiment injuste ». (Robin, 16 ans)
- « [En centre d'accueil], les éducateurs ils font exprès qu'on se fâche pour nous envoyer en garde fermée! Exemple, y a un jeune sur l'unité qui sort de [établissement en santé mentale], il demande 'est-ce que pourrais aller à la toilette?'. Puis l'autre [éducateur] lui dit: 'excuse-moi, tu as dit quoi?' alors qu'il a très bien entendu qu'il voulait aller aux toilettes. Il commence à répéter, à répéter, à répéter. Puis l'autre l'ignore. Là le jeune a péché sa coche. Il a détruit le mur de la salle de bain puis là l'éducateur est venu le voir, puis le jeune il s'est battu avec! ». (Mathieu, 17 ans)



La grande perméabilité des deux systèmes PJ/LSJPA

« Ben, il a déjà eu des altercations avec mon père. Tsé je suis un TDAH, je le sais là pis tsé des fois mon père tsé il pèse 300 lbs je pense. Faque tsé, il est plus fort que moi tsé lui là, dans son temps, la bataille c'était, ben c'était pas une vie là, mais il avait pas de retenue pour ça tsé. Faque des fois il a dû me rasseoir à terre ou me coller dans un mur pour me recalmer là. Parce que je pétais ma coche pis je shakais partout là. Moi c'est sûr que, moi-même personnellement, je vais essayer de le faire différemment avec mon kid, parce que moi, ça m'a un peu déstabilisé, parce que criss, j'me suis retrouvé au Centre jeunesse. Faque moi personnellement je vais essayer de le faire autrement. Faque, c'était surtout ça là que j'ai dit à la madame, juste en disant « il a fait ça, il a fait ça ». J'ai jamais donné d'explication après. Faque là, la madame a fait « oh my god, on a un code d'urgence nationale, on va appeler la DPJ, on l'amène en Centre jeunesse, on le sépare de ses parents na na na ». Ça été comme ça que ça s'est passé dans le fond ». (Maxence, 17 ans en unité fermée au moment de l'entretien)

La grande perméabilité des deux systèmes PJ/LSJPA

- « Le centre d'accueil, c'est le pire endroit où est-ce qu'on maltraite les enfants. C'est sale, ça pue, c'est dégueulasse. C'est mal organisé. [...] On devait m'envoyer en PJ, parce que toute ma vie, j'étais dans les services sociaux. Ils m'ont souvent envoyé l'autre bord [PJ], puis là c'est fuck that! Pour vrai là. Tu comprends? Ici, c'est même mieux, la garde fermée, c'est mieux que le côté jeunesse là! Tsé, c'est ça! ». (Mathieu, 17 ans)

La grande perméabilité des deux systèmes PJ/LSJPA

- « [En centre d'accueil], les éduc ils font exprès qu'on se fâche pour nous envoyer en garde fermée! Exemple, y a un jeune sur l'unité qui sort de [établissement en santé mentale], il demande 'est-ce que pourrais aller à la toilette?'. Puis l'autre [éducateur] lui dit: 'excuse-moi, tu as dit quoi?' alors qu'il a très bien entendu qu'il voulait aller aux toilettes. Il commence à répéter, à répéter, à répéter. Puis l'autre l'ignore. Là le jeune a péti sa coche. Il a détruit le mur de la salle de bain puis là l'éduc est venu le voir, puis le jeune il s'est battu avec! ». (Mathieu, 17 ans)

Sentiment de ne pas être traité avec bienveillance

- « Ben parce qu'eux dans leur tête de comment qu'ils m'ont expliqué, c'est peu importe l'âge que tu as fait, tu as fait un crime. Tu es un criminel. Pour eux, c'est comme ça que tu vaux. Mais ils devraient voir qu'on est encore jeune pis que toutes personnes font des erreurs dans la vie pis on mérite pas nécessairement de se faire traiter comme un chien, parce qu'on a fait une erreur. Pis surtout qu'eux aussi, ils en ont fait des erreurs sûrement là. Pis je suis sûr que leurs parents, ils étaient là pour eux autres pis que na na na. Mais il y a des personnes là-bas là, au centre jeunesse qui ont pas de parents. Faque quand quelqu'un les détruit encore de même, en leur disant qu'ils vont jamais être libérés pis qu'ils les font chier, ben ça leur creuse un trou, ils sortent, ils tombent dans la drogue, ils retournent pis ils se demandent pourquoi ils retournent. Parce que tu es pas là pour eux. Ça, c'est au sécuritaire. Je dis pas qu'en ouvert c'est comme ça, parce que je suis jamais allé là. En tout cas, au sécuritaire, c'est pas mal comme ça ». (Albert, 17 ans)